



# Licence professionnelle

## Métiers du BTP, Bâtiment & Construction

### Parcours : Conduite de travaux en second œuvre

- ☑ Formation initiale
- ☑ Contrat de professionnalisation



#### ADMISSION

- **BTS**  
(Bâtiment, Études & Économie de la construction)
- **DUT**  
(Génie Civil & Construction durable)

#### POSTULER

Recrutement sur dossier  
**+ d'infos :**  
[www.iutbethune.org](http://www.iutbethune.org)

#### CONTACTS

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**  
 Tél. : 03 21 63 23 00 poste 121224  
 ou 06 72 64 22 47  
[stephan.kesteloot@univ-artois.fr](mailto:stephan.kesteloot@univ-artois.fr)

**SCOLARITÉ**  
 Tél. : 03 21 63 23 09  
[sylvie.brodel@univ-artois.fr](mailto:sylvie.brodel@univ-artois.fr)

#### OBJECTIFS ET MÉTIERS

La licence professionnelle Conduite de travaux en second œuvre forme des techniciens du domaine du bâtiment et de la construction, capables de réaliser les opérations suivantes :

- analyser un dossier de marché technique,
- proposer des modifications techniques et financières nécessaires,
- estimer, répartir et gérer les moyens d'œuvre, matériels et matériaux en tenant compte des délais et des coûts (utilisation de logiciels BIM),
- définir l'installation du chantier et entretenir de bons contacts avec les différents services et administrations.

Le titulaire d'une licence professionnelle Conduite de travaux en second œuvre peut prétendre à des postes de :

- assistant ingénieur
- technicien du bâtiment,
- conducteur de travaux,
- chargé d'affaires pour les maîtrises d'ouvrages privés et publics,
- coordonnateur OPC,
- etc.

#### ATOUS DE LA FORMATION

- La taille humaine de l'établissement permet un **suivi personnalisé et régulier** de chaque étudiant.
- Cette formation courte d'un an permet à l'étudiant de se spécialiser, afin de **s'insérer facilement dans le monde professionnel**, une fois le diplôme obtenu.
- 60% des enseignements sont assurés par des **intervenants professionnels** du domaine.

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation est répartie sur 20 semaines (3 périodes), elle est constituée de 600 heures de formation universitaire, dont 150 heures de projets tutorés.

En formation initiale, le stage intervient en fin de formation. En contrat de professionnalisation, la formation se déroule en alternance : la professionnalisation est constituée de 27 semaines en entreprise.

### UE 1 (194h)

- Études des constructions intérieures
- Études des constructions extérieures
- Réglementation

### UE 2 (98h)

- Droit des marchés
- Droit du travail
- Qualité - Sécurité
- Sécurité Incendie
- Anglais

### UE 3 : (152h)

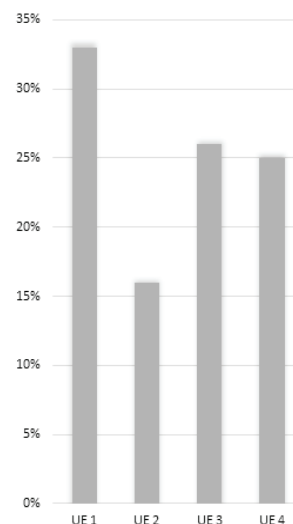
- Organisation
- Planification
- Étude de cas

### UE 4: PROJET TUTORÉ (150h)

### UE 5 : STAGE

## UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Répartition des UE :



Atelier de Génie Civil

## PROJETS ET STAGE

Les projets consistent à placer les étudiants dans une **situation professionnalisante**. Par groupes de 2 ou 3, les étudiants traitent un sujet technique, pour lequel ils convoquent les connaissances acquises tout au long de la formation. A l'issue du projet, l'étudiant doit produire un compte rendu écrit et oral. Les sujets peuvent être proposés par l'IUT mais aussi par des entreprises partenaires ou par les étudiants eux-mêmes. Le groupe est encadré par un tuteur, qui vérifie l'avancée des actions.

En formation initiale, le stage de 16 semaines en entreprise est effectué en fin d'année universitaire alors qu'en contrat de professionnalisation, le stage est réparti sur 27 semaines en entreprise définies par un calendrier d'alternance.

Le stage de fin d'études peut être effectué à l'étranger (se rapprocher du service des relations internationales).

## APRÈS LA LICENCE PRO

Vie active

